



Plan stratégique 2017-2019 de l'ICA : le pouvoir de progresser ensemble

À propos de l'ICA

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Ses plus de 5 000 membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut place l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Vision

La sécurité financière des Canadiens.

Mission

À titre de porte-parole bilingue de la profession actuarielle au Canada, nous assurons le progrès de la science actuarielle et de ses applications au profit du bien-être de la société.

2

Valeurs

Les valeurs façonnent nos attitudes et influencent notre éthique professionnelle. Nos valeurs sont :

INTÉGRITÉ

Nous sommes des professionnels honnêtes et responsables; nous veillons au respect de principes éthiques stricts. Nous recourons à notre expertise, à nos normes rigoureuses et à notre objectivité pour assurer la prestation de conseils et de services actuariels de la plus haute qualité.

COMMUNAUTÉ

Nous faisons passer l'intérêt public avant nos propres intérêts. Nos processus sont transparents et le bénévolat se situe au cœur de nos activités.

AVANCEMENT

Nous sommes engagés à prouver la valeur de la gestion efficace du risque. Nous recourons à l'innovation pour assurer le progrès de la science actuarielle et de ses applications.

Message du président

« La stratégie est une question de choix et de concessions; c'est de choisir délibérément de se distinguer des autres. »

– **Michael Porter**, universitaire et auteur américain

Cette citation résume très bien le travail qu'ont réalisé les membres du Conseil d'administration, les bénévoles et le personnel du siège social pour élaborer le nouveau plan stratégique de l'ICA. Au cours des 18 derniers mois, au départ sous la direction de Rob Stapleford et de l'ancien Conseil d'administration, nous avons évalué de nombreux choix épineux et fait des compromis difficiles en vue de réaliser de nouvelles initiatives stimulantes pour les membres et par les membres.

3

Notre nouveau plan stratégique est axé sur quatre thèmes principaux et objectifs connexes :

- **ÉDUCATION** – Améliorer le système d'éducation et de qualification;
- **PRATIQUES ÉMERGENTES** – Augmenter le nombre d'actuaire occupant des fonctions non traditionnelles;
- **POLITIQUES PUBLIQUES** – Avoir une influence en matière de politique publique;
- **GOVERNANCE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS** – Mettre en place un modèle de gouvernance amélioré pour l'ICA et accroître l'engagement des bénévoles.

Pendant que l'ICA se concentrera sur ces thèmes et objectifs, les activités fondamentales se poursuivront, notamment élaborer des documents de recherche et des conseils pour appuyer la pratique actuarielle au Canada, soutenir les actuaires du Canada dans le développement et le maintien de leurs compétences par le biais d'activités de perfectionnement professionnel continu comme les webémissions et les assemblées, et assurer la santé financière de l'Institut.

Y a-t-il un risque à aller de l'avant à ces égards? Oui. Mais il y a également des occasions passionnantes pour l'Institut et la profession. Armés de notre plan stratégique qui nous sert de guide, nous sommes en mesure de canaliser le pouvoir de progresser ensemble.

Le président de l'ICA,

David R. Dickson, FICA

Avantages liés à l'adhésion à l'ICA

À titre de membre de l'Institut canadien des actuaires, vous appartenez à la principale communauté de professionnels en actuariat au Canada. Vous tirez profit d'un programme d'études exhaustif, d'un programme de perfectionnement continu robuste, de travaux de recherche de pointe inspirants ainsi que de normes de pratique et de matériel d'orientation de classe mondiale basés sur des principes. L'ICA fait la promotion de vos compétences auprès des employeurs, des gouvernements, des organismes de réglementation et du public. Vous avez accès aux seuls outils et ressources actuariels bilingues, élaborés par et pour des Canadiens.

Vous souscrivez à l'acquisition continue du savoir et vous respectez les principes directeurs et les Règles de déontologie de la profession. Vous êtes reconnus pour placer l'intérêt du public avant le vôtre et pour faire entendre votre voix sur des questions ayant une incidence sur la société canadienne et son avenir financier. Vous faites partie intégrante d'une communauté actuarielle mondiale qui met bénévolement temps et expertise pour favoriser l'avancement de l'actuariat et vous jouissez d'occasions de réseautage avec vos pairs au Canada et de par le monde.

Thèmes, buts et objectifs

ÉDUCATION

BUT : Améliorer le système d'éducation et de qualification

L'imputabilité de l'ICA à l'égard de la qualité de ses désignations professionnelles constitue l'élément clé de la protection de l'intérêt public. Un système d'éducation conçu par des Canadiens, adapté à notre contexte unique et en constante évolution, contribue également à promouvoir très tôt une relation solide avec les étudiants en actuariat qui deviendront les AICA et les FICA de demain.

OBJECTIFS :

- Concevoir un modèle global et analyse coûts-avantages concernant le système d'éducation futur de l'ICA et englobant toutes les méthodes de prestation des programmes d'études de l'ICA et de l'AAI (c.-à-d. les programmes de l'ICA et de ses partenaires).
- Revoir la conception du Cours orienté vers la pratique (COP) qui entrera en vigueur en juin 2018, afin de soutenir le programme d'études menant au titre de FICA pour tous les volets, y compris les assurances IARD. Un COP offrant aussi la capacité de faire passer des examens au besoin et présentant un contenu bien adapté en matière de gestion des affaires, de communications et de professionnalisme.
- Permettre aux membres souhaitant se renseigner au sujet des divers domaines de pratique de s'inscrire au COP.
- Élaborer et mettre en place un processus systématique pour assurer l'adaptation du programme d'études et le système d'éducation de l'ICA en identifiant et en développant de nouvelles compétences et connaissances, de même qu'en adaptant les compétences actuarielles actuelles dans le but d'aider la profession à demeurer pertinente dans les domaines de pratique émergents.

5

PRATIQUES ÉMERGENTES

BUT : Augmenter le nombre d'actuaire occupant des fonctions non traditionnelles

Les actuaire possèdent des compétences uniques qu'ils peuvent appliquer à un large éventail de domaines où ils n'exercent pas en grand nombre. L'ICA est en mesure de repérer ces domaines de pratique non traditionnels et de promouvoir auprès du public et des employeurs le rôle des actuaire dans ceux-ci.

OBJECTIFS :

- Mettre sur pied la Commission des pratiques émergentes afin de porter un regard global sur les défis et occasions à exploiter quant à la pénétration des pratiques actuarielles dans les fonctions non traditionnelles.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan visant l'augmentation du nombre d'actuaire occupant des fonctions non traditionnelles.

POLITIQUES PUBLIQUES

BUT : Avoir une influence en matière de politique publique

Un apport significatif et opportun en matière de politique publique permet à l'ICA de servir l'intérêt public et la profession actuarielle et d'être reconnu à titre d'intervenant clé dans les questions d'intérêt public.

OBJECTIFS :

- Améliorer le processus d'élaboration, d'approbation et de diffusion des énoncés publics de l'ICA.
- Faire avancer le débat sur deux sujets de politique publique au Canada chaque année.
- Promouvoir les membres de l'ICA auprès des médias à titre de spécialistes crédibles en matière d'enjeux de société à long terme.

6

GOUVERNANCE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS

BUT : Mettre en place un modèle de gouvernance amélioré pour l'ICA et accroître l'engagement des bénévoles

L'ICA optimise sa structure de gouvernance afin d'assurer un fonctionnement plus efficace et efficient de manière à faire le meilleur usage possible de ses ressources humaines et financières.

OBJECTIFS :

- Revoir la structure de gouvernance actuelle de l'ICA afin de repérer les éventuels chevauchements, lacunes et solutions de rechange et de clarifier les ambiguïtés et les responsabilités.
- Revoir et rationaliser les activités d'exploitation de base de l'ICA.
- Obtenir l'appui du Conseil d'administration et des membres afin d'instaurer une meilleure structure de gouvernance.



Canadian
Institute of
Actuaries



Institut
canadien
des actuaires

cia-ica.ca